



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

20/01/2023



0000192725

**Le garde des sceaux,  
Ministre de la justice**

Paris, le **13 JAN. 2023**

Madame la Contrôleure générale,

A l'issue de votre deuxième visite du centre éducatif fermé de Ham du 6 au 9 décembre 2021, vous m'avez adressé le 12 septembre 2022 votre rapport et vos observations, je vous en remercie.

Vous m'alertez notamment sur des défaillances quant à la maintenance des locaux qui doit être améliorée, sur le manque de formalisation des documents d'accompagnement de la prise en charge, sur le défaut de visibilité et de lisibilité des outils issus de la loi du 2 janvier 2002, ainsi que sur les insuffisances en matière de prise en charge et de suivi sanitaire.

Vous formulez à l'appui de vos constats, trente-huit recommandations restant à décliner, sept autres recommandations ayant été d'ores et déjà mises en œuvre à l'issue de la procédure contradictoire, ainsi que trois bonnes pratiques.

Une lettre d'instruction a été adressée au directeur interrégional par la Directrice de la protection judiciaire de la jeunesse afin de veiller à la mise en œuvre de vos observations par une remontée d'informations tous les six mois jusqu'à clôture du plan d'action. Le rapport définitif est par ailleurs transmis à mes services centraux dans la perspective d'expertiser les bonnes pratiques que vous mentionnez avant de les mutualiser.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Madame la Contrôleure générale, à l'expression de mes salutations distinguées.

**Eric DUPOND-MORETTI**

Madame Dominique Simonnot  
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté  
16/18 quai de la Loire  
CS 70048  
75921 PARIS Cedex 19